



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le

17 OCT 2022

N/Ré: 241 DGPA/DMSE/DA/SS/RO

NOTE AUX USAGERS DU PORT D'ABIDJAN

Objet : Démolition partielle de la clôture
d'enceinte sous douane de la zone sud

Il est porté à la connaissance des usagers du port d'Abidjan, que dans le cadre de l'aménagement des accès au nouveau terminal à conteneurs (Côte d'Ivoire Terminal) et du nouveau plan de circulation dans cette zone, il sera procédé à compter du mardi 18 octobre 2022, à la démolition de la clôture d'enceinte sous douane allant du PC5 aux locaux de CMB.

L'Autorité Portuaire s'excuse pour tous les désagréments que ces travaux pourraient engendrer.



Ampliations :

-	DIMO	1
-	DDP	1
-	DCMC	1
-	SG-CPA (pour diffusion)	1
-	GSP-GN	1
-	CPS-PAA	1
-	PortSécurité	1
-	Archives	1/8